

Conformité aux normes contre les agressions sexuelles sur les campus

La politique du Delaware concernant les agressions sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur

Pour faire face aux agressions sexuelles sur les campus, la loi du Delaware ([14 Del. C. §§ 9001A — 9007A](#)) exige que les collèges du Delaware comptant plus de 1 000 étudiants : proposent aux victimes de signaler des incidents d'agression sexuelle perpétrés par un étudiant ou contre un étudiant aux autorités chargées de l'application de la loi desservant le collège, informent les victimes de leurs droits en vertu de la Déclaration des droits des victimes, informent les victimes des services médicaux et de conseil confidentiels disponibles, et signalent des données au gouvernement de l'État pour garantir la conformité et évaluer l'ampleur du problème. Cette loi prévoit :

- "Les employés responsables du collège", tels que définis à l'article 9001A (3), doivent proposer de contacter les autorités chargées de l'application de la loi ou le personnel de sécurité publique si un étudiant leur signale une agression sexuelle, et ils doivent contacter les autorités chargées de l'application de la loi ou le personnel de sécurité publique dans les 24 heures si l'étudiant accepte l'offre
- Aux fins de la présente politique, une agression sexuelle est définie comme un "contact physique de nature sexuelle perpétré sans consentement ou lorsque le consentement ne peut être donné"
- Les victimes doivent être fournies ou dirigées vers une copie de la Déclaration des droits des victimes du Delaware ou une version sommaire de celle-ci. Vous trouverez [ici](#) un sommaire et un lien.
- Les collèges doivent offrir une formation aux employés et aux étudiants sur les agressions sexuelles et la loi
- Au plus tard le 1er octobre de chaque année, les forces de l'ordre, les collèges et le Centre d'analyse statistique doivent fournir des données sur les agressions sexuelles sur le campus au Département de la Justice du Delaware, qui préparera un rapport pour le gouverneur et l'Assemblée générale
- Ces exigences s'appliquent à l'Université d'État du Delaware, au Delaware Technical Community College, au Goldey-Beacom College, à l'Université du Delaware, au Wesley College et à l'Université Wilmington (liste en date de juillet 2018)

Auto-déclaration de la conformité des collèges avec le DOJ du Delaware

Les collèges assujettis à la loi sont tenus de soumettre au DOJ, avant le 1er octobre de chaque année à compter de 2018, un rapport sur la façon dont ils ont respecté la politique sur les agressions sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur au cours de l'année civile précédente. Veuillez utiliser le formulaire ci-dessous pour soumettre les données requises et tout document supplémentaire.

[Formulaire de déclaration des établissements d'enseignement supérieur](#)

Déclaration des informations statistiques sur les agressions sexuelles sur le campus au DOJ du Delaware

En vertu de la loi, le Centre d'analyse statistique de l'État, utilisant des données de justice pénale, doit faire rapport au département de la Justice de l'État d'ici le 1er octobre de chaque année sur le statut ou l'issue des plaintes pour certaines infractions pénales ([articles 767-773 du titre 11](#)) au cours de l'année civile précédente, où la victime présumée ou le présumé coupable ou les deux sont des étudiants d'un établissement d'enseignement supérieur couvert, et si l'agression a eu lieu sur un campus d'enseignement supérieur. Aucune information personnelle identifiable ne sera contenue dans ce rapport.

Rapport annuel sur les agressions sexuelles sur les campus et sur le signalement et la formation en matière d'agressions sexuelles

Un rapport à l'Assemblée générale et au Gouverneur véhiculant les informations des collèges et du système de justice pénale sur les agressions sexuelles sur les campus doit être préparé chaque année avant le 15 décembre par le DOJ du Delaware à partir de 2018.

En vigueur le 30 juin 2019 : Signalement d'une violation de la politique du Delaware concernant les agressions sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur

Après le 30 juin 2019, le DOJ du Delaware recevra et enquêtera sur les rapports et plaintes d'établissements d'enseignement supérieur ne respectant pas leurs exigences en matière de traitement des agressions sexuelles sur le campus en vertu de la loi [14 Del. C. §§ 9001A — 9007A](#). Voici quelques exemples de violations :

- Un employé responsable d'un établissement d'enseignement informé par une victime d'une agression sexuelle présumée qui NE PROPOSE PAS d'avertir les forces de l'ordre ou les responsables de la sécurité publique, lorsque l'agression sexuelle présumée s'est produite alors que la victime ou l'auteur se trouvait sur le campus ou était inscrit en tant qu'étudiant dans l'établissement d'enseignement
- Dans la situation mentionnée ci-dessus, si la victime demande un signalement, l'employé NE FAIT PAS le signalement aux de l'ordre dans les 24 heures
- Dans la situation ci-dessus, l'employé ou l'institution académique NE FOURNIT PAS ou n'oriente pas la victime présumée vers une copie de la Déclaration des droits des victimes ou une version sommaire de celle-ci approuvée par le Département de la Justice du Delaware
- Si les forces de l'ordre ou les responsables de la sécurité publique d'un établissement académique reçoivent un rapport sur une agression présumée qui a eu lieu en dehors de leur juridiction, mais ne notifient PAS, dans les 24 heures suivant la réception du rapport, l'agence municipale ou d'État chargée de l'application de la loi ayant juridiction sur l'infraction
- Un collège assujetti à la loi N'OFFRE PAS de formation concernant la prévalence et la nature des agressions sexuelles sur les campus universitaires, les exigences en matière de signalement de la législation de l'État et les exigences en matière de signalement en vertu du Titre IX fédéral des amendements de 1972 sur l'éducation [20 U.S.C. § 1681 et suivants] ou des règlements connexes

Pour signaler une infraction présumée de [14 Del. C. §§ 9001A — 9007A](#) par un établissement académique utilisez ce [formulaire de plainte](#).

Liens et informations pour les victimes

Informations sur les agressions sexuelles dans les collèges du Delaware et le Titre IX :

- Université de l'État du Delaware :<https://www.desu.edu/about/administration/university-policies-procedures/sexual-misconduct-harassment-sex-discrimination>
- Collège communautaire technique du Delaware :
<https://www.dtcc.edu/about/public-safety/sexual-violence>
- Collège Goldey-Beacom :
<http://catalog.gbc.edu/content.php?catoid=14&navoid=758>
- Université du Delaware : <https://sites.udel.edu/sexualmisconduct/>
- Collège Wesley :<https://wesley.edu/about/title-ix-information>
- Collège Wilmington : <http://www.wilmu.edu/titleix/>

Liens du DOJ du Delaware vers des ressources pour les victimes